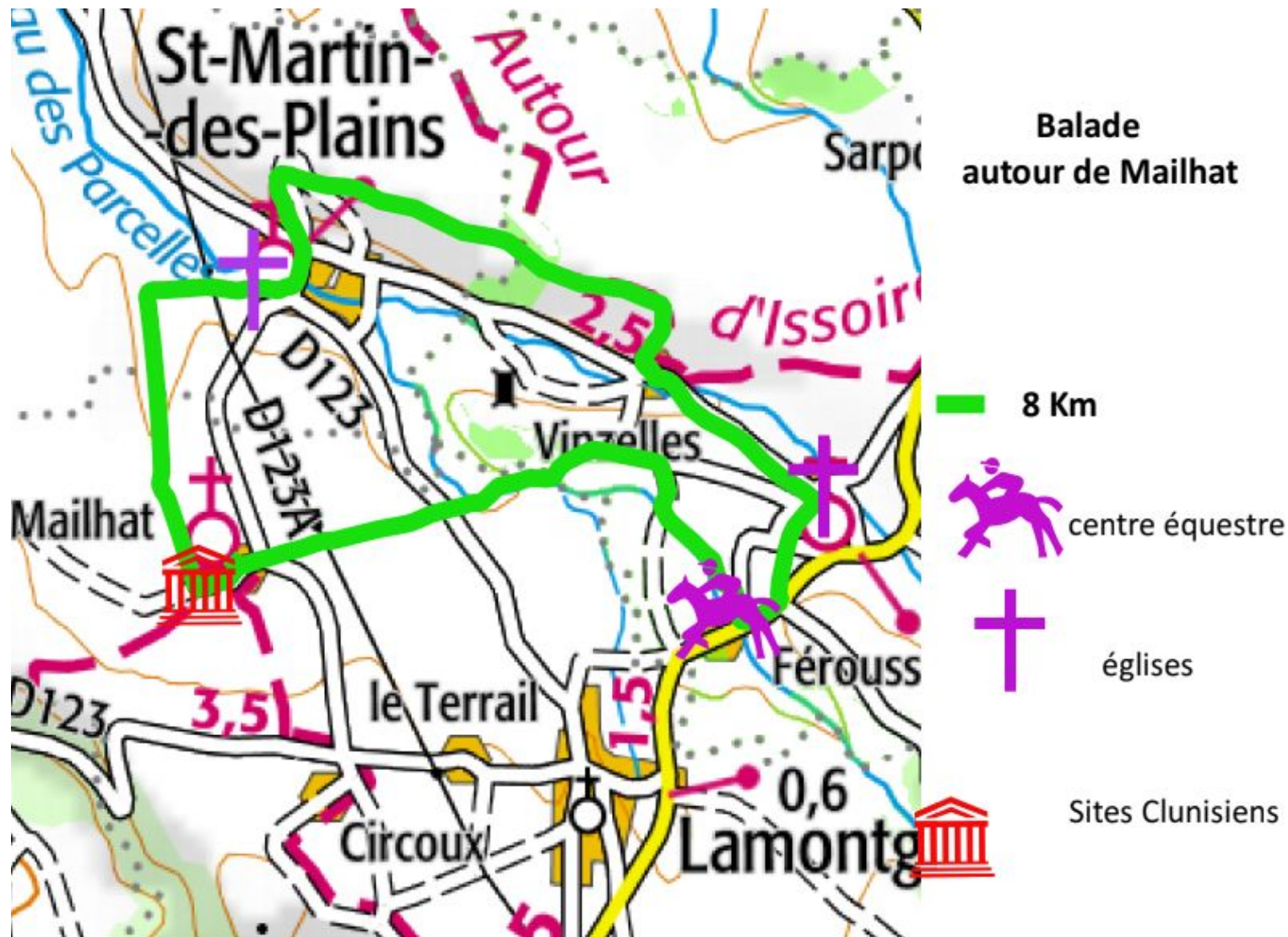


Boucle n° 7 : Balade autour de Mailhat

FICHE TOPO



8 km / 2h45

Départ: Mailhat

Niveau: Facile

D + 102 m

Balisage:

GRP autour d'Issoire

GR 300

Parcours détaillé

(rouge : site clunisien) (violet : autre site d'intérêt)

1) Mailhat / Bansat

→ Départ de Mailhat : **Eglise Notre-Dame de Mailhat**

→ **Non balisé** :

- Prendre rue de l'Eglise, toujours tout droit en prenant le sentier situé à gauche de la route principale. Continuer sur 1,7 km environ jusqu'au niveau de Vinzelles.
- A l'intersection, ne pas tourner à droite, continuer tout droit, puis à la prochaine intersection tourner à droite. Continuer tout droit sur 200 m puis tourner à gauche.
- Suivre toujours tout droit le sentier sur 600 m environ en longeant le ruisseau de Féroussat. Passage devant le centre équestre du lieu-dit Féroussat (**centre équestre La Manade auvergnate**).
- Arrivé au niveau de la route principale, tourner à gauche, la suivre sur 200 m et tourner à gauche.
- Continuer toujours tout droit. Arrivée dans le bourg de Bansat par la rue de Sainte-Foy. Au niveau du monument aux morts, tourner à droite pour accéder à l'**église fortifiée de Saint-Julien de Bansat** et à l'**ancien château** en passant par la porte fortifiée (panneau indicateur).

2) Bansat / Vinzelles

→ **Non balisé** :

- Sortir de Bansat en tournant à gauche (au niveau du monument aux morts) sur rue de Vinzelles.
- Suivre la route jusqu'à Vinzelles.

3) Vinzelles / Saint-Martin-des-Plains

→ Arrivé dans le centre de Vinzelles, prendre le **GRP** et sortir du village par rue de la Croze.

→ Suivre tout droit le **GRP**.

→ **Non balisé** :

- A la 3ème intersection, ne plus suivre le GRP mais continuer tout droit sur 1,1 km environ.
- Puis à l'intersection tournez à droite et prendre le sentier de droite. Continuer tout droit sur 50 m environ jusqu'au niveau de Saint-Martin-des-Plains.

4) Saint-Martin-des-Plains / Mailhat

→ Arrivée dans Saint-Martin : **Eglise paroissiale (ancienne chapelle du Château)**

→ **Non balisé** :

- Prendre rue du Paradis, puis continuer sur le sentier tout droit, passage devant un étang.
- A l'intersection, prendre à gauche et continuer toujours tout droit sur 1,3 km environ jusqu'à Mailhat.
- Arrivée au niveau de Mailhat, prendre le chemin de Nonette à gauche en suivant le **GR 300** pour arriver au bourg.